

## **LA FORMATION EN AUVERGNE RHONE ALPES :**

### **EVOLUTION OU REGRESSION ?**

Depuis 2016, le paysage régional de la formation a bien changé. En terme horticole, on appelle cela « rabattre », c'est-à-dire couper les tiges, parfois à ras-du-sol, dans l'objectif affirmé de revivifier le végétal et de lui permettre de s'épanouir.

Est-ce le cas aujourd'hui concernant la formation ?

La question est pertinente. En effet, si l'on excepte le mini-stage, arrêté dans sa maturité par l'ancienne majorité du Conseil Régional, nombre d'outils ont été supprimés ou réformés par l'actuelle majorité au pouvoir.

Pour le meilleur ou pour le pire ? Un rapide état des lieux s'impose.

#### **Concernant les avis de décès, nous pouvons notamment lister :**

- Les SEP (Stage d'Expérience Professionnelle) qui permettaient au public de faire des immersions rémunérées d'une durée minimale de 3 mois)
- Le financement des bilans de compétences jeunes
- Les CTEF (Contrats Territoriaux Emploi Formation), structures territorialisées permettant aux différents acteurs de terrain de se réunir et de travailler ensemble dans un vrai partenariat local
- Le financement des PCP (Programmation Compétences Premières), actions de formations permettant au public de construire son orientation professionnelle, certaines sessions s'adressant plus spécifiquement à des publics type FLE, français langue étrangère
- Le financement d'actions de type « remise à niveau », préparation de concours...
- La suppression des points d'assistance et de conseil VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) avec glissement de la thématique notamment dans les missions locales au titre du CEP (Conseil en Evolution Professionnelle)
- Une programmation qualifiante collective financièrement amputée des 2/3 en 2017

#### **Par voie de conséquence, de profonds changements affectent la thématique en 2018 :**

- Une nouvelle programmation qualifiante collective mais aussi individuelle axée en grande majorité sur les métiers en tension (hormis la mise en exergue des métiers d'arts et rares mais qui en terme de volumétrie constituent des niches de formations peu exploitées)
- Des objectifs de retour à l'emploi pour les organismes de formation qui impacteront leur financement et pourraient les inciter à « sélectionner » les candidats les plus proches de l'emploi afin de minimiser les risques d'échec (même si officiellement, tout le monde s'en défend)

- Une contradiction entre notre rôle de CEP dont la philosophie impose de se baser sur le besoin et la demande de la personne et la forte incitation de la Région (et de l'Etat du reste) à ce que le public soit orienté vers les métiers en tension
- La forte incitation à orienter d'abord sur l'apprentissage avant toute demande de financement alors que les places supplémentaires ouvertes dans les CFA (Centre de formation des Apprentis) sont largement inférieures au nombre de places financées dans les programmations qualifiantes et que trouver un employeur en alternance reste un parcours du combattant malgré l'intense communication faite autour de cette thématique par tous les acteurs concernés
- Des AIF (outil de financement individuel de Pôle Emploi) plafonnées à 1600 euros du fait d'un budget revenu au niveau de 2015 c'est-à-dire ante plan 500 000 et consorts
- Un renforcement des documents administratifs à fournir à l'appui d'une demande de financement tels que la charte des droits et devoirs du stagiaire ou une double page d'argumentaires du prescripteur
- La diminution (suppression à terme ?) du rôle de la prescription et de la validation des parcours par des structures telles que la nôtre (tout en sachant que la Région réaffirme officiellement l'importance de celle-ci) au motif que le public doit avoir accès directement à l'offre de formation et s'inscrire sans intermédiaire, le tout en dématérialisation complète...

Cette liste à la Prévert non exhaustive et peu poétique incite effectivement à la prudence.

Les objectifs assignés à nos structures en la matière n'ont pas été modifiés à ce jour. Or, si l'on considère que pour 2018, les actions de formations commencent à peine à se mettre en place en mai, et que la pleine programmation ne sera opérationnelle qu'en septembre selon les prévisions même de la Région, il semble pour le moins fortement optimiste d'espérer réaliser en 4 mois des objectifs habituellement atteints en 10/12 mois, à supposer que notre territoire soit bien alimenté en actions et en places, ce qui reste encore aujourd'hui peu lisible.

Si l'on ne peut que louer la volonté de faire évoluer une thématique que d'aucuns considéraient comme passéiste, peu adaptée ou éloignée des réalités du marché de l'emploi, il convient de rester circonspect à la fois sur la philosophie et sur la mise en pratique.

En effet, peut-on tout à la fois vanter au public les mérites de la formation tout au long de la vie pour valoriser dans ce cadre son épanouissement personnel, et dans le même temps :

- l'orienter fortement vers les emplois en tension, en oubliant opportunément ses propres aspirations,
- complexifier les accès au financement (notamment en exigeant des promesses d'embauche dans le cadre du dispositif CARED, parfois très difficiles à obtenir) dès lors que ça ne rentre pas dans la catégorie susnommée,
- développer à outrance les outils numériques en omettant que 20% de la population et partant de notre public n'a pas accès à Internet et/ou ne possède pas un ordinateur et/ou ne sait pas s'en servir

Et en parallèle :

- diminuer drastiquement les financements de formation (qualifié pudiquement de « redéploiement ») sous l'angle financier et statistique prioritairement.

Enfin, peut-on faire abstraction du fait qu'une grande partie de notre public ne possède pas le niveau nécessaire pour entrer sur une formation sans avoir effectué au préalable une remise à niveau ou une préparation en bonne et dûe forme ? Supprimer les financements de ces étapes utiles et nécessaires ne peut que se révéler contreproductif et ne peut mener qu'à la mise à l'écart de la formation d'une partie de la population, déjà largement fragilisée dans sa vie quotidienne, ce qui contrevient grandement au principe de la formation tout au long de la vie.

Evolution ou régression ?

La question, provocatrice j'en conviens, ne se pose sans doute plus en ces termes. La machine étant en marche, il s'agit surtout maintenant de trouver un équilibre entre les exigences du marché de l'emploi et le respect de la personne, de ce qu'elle est et de ce à quoi elle aspire.

Cet équilibre est primordial et cet objectif, qui reste à atteindre, incontournable.

**Eric ROCHEGUDE**  
**SNUTEFI-INSERTION**